

ANALYSES D'URINES

VOTRE ACCUEIL AU LABORATOIRE

Pour les analyses courantes il n'est pas nécessaire de prendre un rendez-vous.

Ce qu'il faut apporter :

- Vous devrez vous munir de votre ordonnance, votre carte vitale ou attestation de sécurité sociale ainsi que de votre carte de mutuelle.
- Votre attestation papier pour la CMU (Complémentaire Mutuelle Universelle), et l'AME (Aide Médicale d'Etat)

Possibilité de prélèvement sans ordonnance à la charge du patient :

Il est possible de réaliser des examens sans ordonnance (à la charge du patient) à conditions de nous transmettre le nom de votre médecin traitant.

Pour les prélèvements sur mineurs :

La présence d'un des 2 parents ou une autorisation de prélèvement d'un d'entre eux est obligatoire, sauf examens relatifs à la contraception ou IST (Infections Sexuellement Transmissible).

Pour les prélèvements sanguins à domicile :

Vous devez prendre rendez-vous avec votre laboratoire au plus tard la veille.

Toutefois, si la mention «prélèvement à domicile» n'est pas inscrite sur votre ordonnance, le déplacement vous sera facturé et restera à votre charge.

Attention, certaines analyses nécessitent de rester à jeun. S'il s'agit d'une analyse spécifique, appelez au laboratoire avant votre venue pour connaître les conditions particulières.

ANALYSES D'URINES

Les urines de 24 heures :

Le matin au réveil, vider complètement la vessie et rejeter les urines. Noter l'heure. Durant toute la journée et toute la nuit, recueillir la totalité des urines, y compris celles émises le lendemain matin au réveil à la même heure et les collecter dans un ou plusieurs récipients pour urines de 24 heures. pendant la durée du recueil, conserver si possible le récipient dans une pièce fraîche. Un flacon stérile pourra vous être remis sur demande à votre laboratoire.

L'ECBU : chez la femme

L'idéal est de recueillir les urines au réveil ou à défaut, 3 heures minimum après la dernière miction :se laver soigneusement les mains,faire une toilette soignée périnéo-vulvaire,éliminer le 1er jet dans les toilettes puis recueillir les urines dans le récipient stérile (flacon pour ECBU fourni par le laboratoire ou en pharmacie), fermer immédiatement et soigneusement le flacon, l'identifier avec le nom, prénom et heure de recueil et le porter au laboratoire dans les plus brefs délais (maximum 2 heures).

L'ECBU : chez l'homme

L'idéal est de recueillir les urines au réveil ou à défaut, 3 heures minimum après la dernière miction :se laver soigneusement les mains, découvrir entièrement le gland et faire une toilette soignée à l'eau et au savon,éliminer le 1er jet dans les toilettes puis recueillir les urines dans le récipient stérile (flacon pour ECBU fourni par le laboratoire ou en pharmacie), fermer immédiatement et soigneusement le flacon, l'identifier avec le nom, prénom et heure de recueil et le porter au laboratoire dans les plus brefs délais(maximum 2 heures).

L'ECBU : chez les jeunes enfants

Après avoir effectué une toilette avec une solution désinfectante, nous posons une poche à votre enfant pour effectuer le recueil.

HLM ou compte d'Addis :

Trois heures avant l'heure du lever habituel, vider totalement la vessie dans les toilettes, boire un grand verre d'eau, se recoucher pendant 3 heures exactement puis uriner dans le flacon fourni par le laboratoire pour recueillir la totalité des urines. identifier le flacon avec le nom et le prénom en notant l'heure et le transmettre dans les 2 heures au laboratoire. (les urines éventuelles émises durant le laps de temps des 3 heures devront être également recueillies dans le flacon).

Albumine sucre urinaire

Recueillir les première urines du matin à jeun.
si les nitrites sont également demandés, veiller à utiliser un flacon stérile et nous le porter dans les 2 heures qui suivent le recueil.

VOTRE LABORATOIRE

Laboratoire de CHATILLON

41rue Gabriel Péri 92320 CHATILLON
Tél.: 01 46 57 61 31
Fax : 01 46 57 77 64

Laboratoire de Montrouge

46 avenue Henri Ginoux 92120 MONTRouGE
Tel : 01 47 35 61 61
fax : 01 47 35 70 98

Laboratoire de la Plaine

130 rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART
Tél.: 01 46 30 45 46
Fax : 01 46 30 29 75

Laboratoire du Coeur de ville

10 rue Paul Vaillant Couturier 92140 CLAMART
Tél.: 01 46 45 70 04
Fax : 01 46 45 54 49

Laboratoire du Plessis

12 avenue de la Libération
92350 Le Plessis Robinson
Tél.: 01 40 83 10 30

Laboratoire des Blagis

126 Avenue du Maréchal Foch
92260 Fontenay-Aux-Roses
Tél.:01 46 60 27 61
Fax : 01 46 60 08 98